



## **Inclusion et espaces sportifs urbains lausannois en libre accès**

Réponse au postulat de Mme Audrey Petoud et consorts

« Pour des espaces de sports urbains inclusifs »

Rapport-préavis N° 2023 / 51

Lausanne, le 12 octobre 2023

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

### **1. Résumé**

En réponse au postulat de Mme Audrey Petoud et consorts « Pour des espaces de sports urbains inclusifs », déposé le 19 juin 2023, la Municipalité présente les principaux résultats de la recherche du programme Interact « Inclusion et espaces sportifs urbains lausannois en libre accès ». Elle présente également les actions entreprises et prévues afin de favoriser l'inclusion dans les espaces sportifs en libre accès à Lausanne.

Le présent rapport-préavis participe à la mise en œuvre des objectifs suivants du programme de législature :

- 8. Du sport pour toutes & tous
- 6. L'intégration & la citoyenneté

### **2. Objet du rapport-préavis**

Ce rapport-préavis permet de répondre au postulat de Mme Audrey Petoud et consorts « Pour des espaces de sports urbains inclusifs » et de présenter les actions que la Municipalité entend mettre sur pied et développer pour assurer une meilleure accessibilité de ses installations de sports urbains en libre accès par les femmes et les jeunes filles, ainsi que les personnes LGBTIQ+.

### **3. Réponse au postulat de Mme Audrey Petoud et consorts « Pour des espaces de sports urbains inclusifs »**

#### 3.1 Rappel du postulat

Déposé le 19 juin 2023 et renvoyé à la Municipalité pour étude et rapport le 12 septembre 2023, le postulat demande à la Municipalité d'étudier les enjeux concernant les espaces de sports urbains en terme de genre, d'investir et de mettre en place des politiques inclusives pour favoriser la pratique de sports en ville pour les femmes et les minorités LGBTIQ+.

#### 3.2 Réponse de la Municipalité

##### 3.2.1 Inclusion et espaces sportifs urbains en libre accès

Les espaces sportifs urbains, permettant la pratique libre du sport en ville se sont beaucoup développés ces dernières années. Par ce terme, on comprend par exemple : les installations de skate, les fitness urbains et les installations de street workout, les terrains de sports (basket, football, beach-volley, etc.). On peut estimer que Lausanne compte près de 40 infrastructures de ce type sur l'ensemble de son territoire. Si cette évolution permet un accès facilité, dans les quartiers notamment, à des infrastructures gratuites et accessibles en tout temps à la population lausannoise, on constate néanmoins que cette

accessibilité est freinée pour un certain nombre de personnes, notamment les femmes et/ou les personnes LGBTIQ+.

Plusieurs études constatent que les principales victimes d'actes ou de paroles sexistes dans l'espace public sont les femmes et les personnes LGBTIQ+. Ainsi, les infrastructures sportives urbaines en libre accès vont être moins utilisées par ces personnes (freins d'accès aux espaces sportifs).

La Municipalité souhaite continuer à développer et promouvoir ces espaces sportifs urbains en libre accès ; en revanche, leur inclusivité doit être améliorée. Deux études ont été faites à ce sujet à Lausanne ; elles permettent à la fois d'avoir une meilleure compréhension des mécanismes freinant l'utilisation des espaces sportifs urbains, mais également de donner des pistes d'actions visant à favoriser la pratique inclusive des sports en ville pour tout le monde.

### 3.2.2 La politique sportive lausannoise à l'épreuve du genre

En 2021, la Ville de Lausanne a publié un rapport, qui dresse un bilan de la place des femmes dans le sport lausannois. Ce rapport présente une analyse de la situation dans différents domaines (associations et clubs, manifestations, programmes sportifs, subventions, surfaces sportives, récompenses, etc.). Quatre axes stratégiques (gouvernance, finances, pratiques sportives et sensibilisation) ont été identifiés, desquels découlent 19 actions prioritaires et 61 mesures concrètes. L'objectif de ce plan d'action est double : soutenir et développer la pratique sportive des femmes et promouvoir l'égalité femmes-hommes dans le sport.

Certaines données récoltées dans le cadre de ce rapport montraient déjà que l'accès à la pratique sportive dans l'espace urbain était rendu difficile pour les femmes ; c'est ainsi que moins de 10% des femmes interrogées disaient se sentir à l'aise pour pratiquer leurs activités sportives en ville. D'autre part, on constate que les femmes ont souvent du mal à s'approprier l'espace public comme terrain de pratique sportive, et qu'elles sont encore régulièrement victimes de discriminations ou d'actes/paroles sexistes lors de leur pratique sportive.

### 3.2.3 Recherche « Inclusion et espaces sportifs urbains lausannois en libre accès »

Fort de ces constatations, la Municipalité a souhaité analyser spécifiquement l'accessibilité et l'utilisation de ses espaces sportifs urbains sous l'angle du genre, plus précisément en mettant l'accent sur la pratique sportive des jeunes femmes et des adolescentes. C'est pourquoi elle a demandé la réalisation d'une étude<sup>1</sup>, qui s'est déroulée en 2022. Co-pilotée par la Ville de Lausanne et l'UNIL, dans le cadre du programme « Interact », elle dresse un état des lieux et fournit des pistes d'action pour rendre ces espaces plus inclusifs. Elle a été financée par le préavis N° 2021/16 « Réaménagement de diverses places de jeux – 4e étape ».

Sur la base d'observations directes sur une sélection d'espaces sportifs urbains lausannois, mais également d'entretiens et de « focus group », cette étude montre que les jeunes femmes ou les adolescentes utilisent peu ces infrastructures, et font face à des difficultés de différents ordres, par exemple :

- des infrastructures conçues d'avantage pour les hommes, ou pour des pratiques sportives davantage encouragées chez les hommes ;

<sup>1</sup> Le rapport, « Inclusion et espaces sportifs urbains lausannois en libre accès. État des lieux et pistes d'action pour rendre ces espaces plus accueillants pour les adolescentes et les jeunes femmes », UNIL (2023) se trouve en annexe du présent rapport-préavis. Il peut être téléchargé ici sur le site Internet de la Ville ([www.lausanne.ch/rapport-interact](http://www.lausanne.ch/rapport-interact))

- des comportements discriminatoires, propos sexistes, homophobes ou racistes, et autres expériences négatives dissuadant la pratique des femmes ou personnes LGBTIQ+ ;
- un manque de modèles féminins, d'événements sportifs spécifiques leur permettant de vivre des expériences positives, ainsi que la difficulté d'intégrer ou de constituer des groupes de pairs pour pratiquer.

### 3.2.4 Recommandations et plan d'actions

Dans le plan d'action issu du rapport « La politique sportive lausannoise à l'épreuve du genre », une des actions prioritaire a particulièrement trait à la question des espaces sportifs urbains : Se réapproprier la ville comme terrain de sport. Trois mesures ont été prévues pour la concrétiser :

- favoriser l'accès des femmes à des installations sportives publiques qui sont actuellement utilisées principalement par les hommes, avec des activités encadrées réservées aux femmes. C'est ainsi par exemple qu'un projet pilote a été mis sur pied par le Service des sports pour favoriser la découverte de la pratique du street workout et l'utilisation de ces installations par les femmes et toute personne s'identifiant comme telle. De fin août à début octobre 2023 des initiations gratuites et sans inscription ont été proposées. Encadrées par des pratiquantes d'une association lausannoise, ces initiations ont rencontré un vif succès, permettant une découverte et une appropriation de ces installations de quartier, et sont appelées à être rééditées ;
- mettre sur pied un programme de courses exploratoires afin de permettre aux coureurs, et en particulier aux coureuses, d'identifier des lieux adéquats/favorables pour pratiquer la course à pied. Les réflexions en cours devraient permettre la concrétisation de cette mesure en 2024 (au plus tard en 2025) ;
- lutter contre le harcèlement de rue : la sensibilisation des actrices et des acteurs du sport lausannois à cette problématique est régulièrement menée, avec un accent tout particulier sur l'outil de signalement de la Ville de Lausanne. Une page Internet recensant des portails, outils et conseils à disposition des victimes ou témoins de maltraitance et de harcèlements a été spécialement créée à cette fin sur le site de la [Ville de Lausanne](#). À relever, que le Service des sports forme son personnel en contact avec le public aux enjeux du harcèlement et du sexisme dans les installations sportives<sup>2</sup>.

Le rapport susmentionné « Inclusion et espaces sportifs urbains lausannois en libre accès » identifie lui aussi des pistes d'action concrètes<sup>3</sup>, qui visent, entre autres, à :

- améliorer l'inclusivité des modules et installations déjà présents et ceux qui seront aménagés dans le futur (taille et disposition des modules, démarches participatives plus inclusives lors de la mise en place de nouvelles infrastructures) ;
- améliorer le confort, l'accessibilité et la signalétique (sanitaires, éclairage, panneaux indicatifs inclusifs) ;
- accompagner les jeunes femmes dans leur pratique, par exemple en non mixité choisie ou en mixité encadrée ;

---

<sup>2</sup> Cette formation offre également des outils en matière de prise en charge des victimes et des auteur·e·s présumée·e·s. En 2023, le personnel des piscines et patinoires a bénéficié de cette formation. Celui des surfaces sportives (centres omnisports, stades et terrains) devrait en profiter en 2024.

<sup>3</sup> Les mesures détaillées se trouvent en pages 22 et suivantes du rapport, alors qu'un tableau les récapitule aux pages 5-6.

- susciter la participation inclusive par l'organisation d'événements, de démonstration et d'initiations ;
- améliorer la communication, qui promeut une vision inclusive du sport.

De plus, le rapport encourage à un suivi régulier des mesures, afin d'en observer les effets.

En plus des réalisations déjà mentionnées plus haut, la Municipalité relève également plusieurs actions réalisées dernièrement et qui visent, comme le préconisent les recommandations de l'étude, à une meilleure inclusivité des espaces sportifs urbains :

- « Halles sportives de Beaulieu ». Les questions de genre et de Sport-Handicap, ont été centrales dans le choix des sports et des associations qui ont investi ces lieux ;
- soutien financier à l'accueil du « Segment Festival », compétition internationale mixte de skateboard, qui s'est tenue en septembre 2023, sous l'impulsion de l'une des ambassadrices « Femmes & Sport »<sup>4</sup>. Une table ronde sur les femmes et le skateboard y a également eu lieu ;
- rénovations et adaptations d'installations de street workout (par exemple, barres abaissées pour permettre une meilleure utilisation par des personnes de différentes tailles).

La Municipalité souhaite poursuivre ses efforts en ce sens, et de développer de nouvelles actions, sur la base notamment des recommandations du rapport « Inclusion et espaces sportifs urbains lausannois en libre accès ».

La Municipalité souhaite que l'inclusion des personnes LGBTIQ+ soit également favorisée dans la pratique sportive, dans le cadre de sa politique municipale d'inclusion des personnes LGBTIQ+ (Préavis N° 2021/57). C'est pourquoi un sondage sur la pratique de l'activité physique et du sport des personnes LGBTIQ+ et queer est en cours d'élaboration. Les résultats permettront de poursuivre la politique municipale de lutte contre les discriminations dans le sport.

La Municipalité estime ainsi avoir répondu au postulat de Mme Audrey Petoud et consorts.

#### **4. Impact sur le développement durable**

Les installations de sports urbains en libre accès s'inscrivent dans une vision à long terme de développement social, en promouvant la santé, l'intégration et la cohésion sociale au travers du sport.

#### **5. Impact sur l'accessibilité des personnes en situation de handicap**

Si ce rapport-préavis n'a pas d'impact direct sur l'accessibilité des personnes en situation de handicap, la politique municipale en matière d'installations de sports urbains en libre accès vise à rendre ces lieux accessibles à toutes et tous, y compris à celles et ceux en situation de handicap.

#### **6. Aspects financiers**

##### **6.1 Incidences sur le budget d'investissement**

Ce rapport-préavis n'a pas d'incidence sur le budget d'investissement de la Ville.

---

<sup>4</sup> Réponse aux constats de l'étude « La politique sportive lausannoise à l'épreuve du genre », la campagne « Laissons les stéréotypes au vestiaire ! » a pour but, grâce à 13 ambassadrices, de lutter contre les discriminations et les stéréotypes de genre dans le sport et encourager les Lausannoises à reprendre ou à débiter une activité sportive sans pression de genre. Page Internet dédiée : [ici](#).

## 6.2 Incidences sur le budget de fonctionnement

Ce rapport-préavis n'a pas d'incidence sur le budget de fonctionnement de la Ville.

## 7. Conclusions

Eu égard à ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

Le Conseil communal de Lausanne,

vu le rapport-préavis N°2023 /51 de la Municipalité, du 12 octobre 2023 ;

ouï le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'adopter la réponse au postulat de Mme Audrey Petoud et consorts « Pour des espaces de sports urbains inclusifs ».

Au nom de la Municipalité

Le vice-syndic  
David Payot

Le secrétaire  
Simon Affolter

Annexes : Étude « Inclusion et espaces sportifs urbains lausannois en libre accès »,  
UNIL, 2023